

Coup de neuf pour l'incinérateur

Rénovation extérieure, silencieux sur la cheminée... L'usine de valorisation des déchets veut se faire discrète.



Les élus du Sittom-mi devant la cuve oscillante dans laquelle sont incinérés les déchets ménagers.

Les élus du Sittom-mi, le syndicat intercommunal de gestion des déchets du Morbihan intérieur, dont plusieurs nouveaux édiles, ont bénéficié, samedi, d'une visite de l'incinérateur de Pontivy.

Une occasion de découvrir le fonctionnement de l'usine. Celle-ci traite 27 000 tonnes d'ordures ménagères par an. « **La population croît depuis plusieurs années mais la tendance est le volume traité est à la baisse** » indique, Bastien Gillard, responsable administratif.

Une donnée qui se veut positive, puisqu'il y a moins de déchets émis. Étonnamment cela ne change rien à la cadence de traitement. « **Le réflexe du compostage est entré dans les mœurs mais qui dit moins de végétaux, dit moins d'eau et plus de difficulté à incinérer** ».

Un tri à respecter

Dans le même temps, les ordures ménagères ne les sont pas toujours. « **Les plastiques que l'on retrouve**

encore trop souvent et qui ne doivent pas être mis dans le conteneur sont plus difficiles à faire disparaître ». Résultat : Il faut réduire la quantité d'ordure dans la fosse et le rendement qui passe à 3,5 t à l'heure au lieu de 4,5 t. L'unité de valorisation se veut exemplaire d'un point de vue environnemental. La vapeur produite est revendue à Soleval et Lactalis. Elle équivaut en électricité au chauffage de 3 000 foyers ! Dans l'autre sens, l'eau contenue dans le lait des vaches déshydratée par l'usine voisine intègre le circuit de l'incinérateur. Un cercle vertueux en somme. Tout récemment, le syndicat a installé un silencieux au pied de la cheminée. Voilà qui va ravir le voisinage même si l'unité respectait les normes. Le dernier investissement d'un montant de 250 000 € porte sur une rénovation de l'extérieur qui démarre. Les déchets pourront brûler inaperçus et sans faire de bruit !

A.S.